Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 12

Artikel: Irène ou la paix dans la famille

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040981

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Irène ou la paix dans la famille

Entre Irène et sa mère, on peut dire que la guerre dure depuis sept ans. Or, Irène n'a pas dix ans. Quelle est donc la fée ironique, quel est l'espiègle lutin, qui a soufflé, au jour du baptême, ce nom suave d'*Irène*, qui signifie la *pacifique*, à l'oreille « des auteurs de ses jours » ou bien à celle de sa marraine, l'acariâtre tante Alodie ?

La mère soupire et déclare sa fille insupportable ; on la placera, déclare-t-elle, l'an prochain, dans un pensionnat de la Suisse allemande, très loin, — et les Sœurs la « dresseront ». Ses « chères amies » chuchottent dans le dos de maman qu'elle a une fille détestable, laquelle a d'ailleurs de qui tenir : tante Alodie.

Et je sais, quant à moi, qu'Irène n'est pas, de nature, plus mauvaise qu'une autre. Elle a ressenti, vers la troisième année, des caprices, des impulsions, des résistances au commandement, que sa maman n'a point brisés par une efficace punition. Plus tard elle a puni, mais si mollement que l'obéissance n'en a pas été solidement, suffisamment assurée.

Aussi bien, depuis lors, la paix de la famille est quotidiennement troublée par des escarmouches et parfois des assauts qui provoquent force gronderies, punitions et gémissements. Et tout cela n'entraîne point la soumission ou n'amène qu'une soumission passagère. La guerre de Sept ans menace de se prolonger sept ans encore et deux fois sept ans. L'éducation de jouvencelle Irène me semble gravement compromise. Je doute fort que les Sœurs et la pension de discipline qu'on jette à chaque instant à la tête de l'enfant puissent se flatter d'un succès même relatif.

Ne pensez-vous pas qu'il aurait mieux valu qu'une répression suffisamment énergique ait coupé court une fois pour toutes aux caprices de la troisième année ? Les parents, armés alors de la plénitude de leur autorité, auraient pu facilement briser les premières résistances, réprimer les penchants à leur première apparition. Irène, ayant senti d'expérience que le mieux était d'obéir, se serait laissé élever dans la docilité, dans cette « tranquillité de l'ordre » qui est la définition même de son nom.

A. N.

Echo de l'assemblée annuelle de la Caisse de retraite

On nous écrit sous ce titre :

Nous ne parlerons point du petit orage qui a marqué le début de la réunion, ni du calme dans lequel s'est terminée la séance ; nous tairons même l'expression de la confiance enfin témoignée au Comité nouvellement élu. Nous parlerons de l'esprit régionaliste qui règne dans notre camp et qui s'est exprimé ouvertement durant l'assemblée. En effet, n'avons-nous pas entendu une voix signaler notre